

Règle G12 Ces/Ses

Rappel : tu as le droit de t'aider du GACODES ou des affichages dans la classe.

Ce qu'il faut savoir	On écrit « ces » lorsqu'on peut le remplacer, avec le nom du G.N., par « ceux-ci » ou « celles-ci ». On écrit « ses » lorsqu'on peut dire « les siens » ou « les siennes ».
Entrainement	http://orthographeenligne.tableau-noir.net/cesses.html – Note le score dans la case « entraînement-résultat » de ta préparation de dictée. – Si tu as plus de 90%, colorie la case « validé » et continue ta préparation. – Si tu as moins de 90%, colorie la case « non validé » et effectue le perfectionnement.
Perfectionnement	http://www.ortholud.com/grammaire/ces-ses/index.php – Note le score dans la case « perfectionnement-résultat » de ta préparation de dictée. – Si tu as plus de 90%, colorie la case « validé » et continue ta préparation. – Si tu as moins de 90%, colorie la case « non validé ».